

Quoi faire en cas de **confinement**

Lors d'une situation d'urgence, les autorités pourraient vous demander de vous confiner, c'est-à-dire de rentrer ou de rester à l'intérieur d'un bâtiment (école, résidence, lieu de travail, etc.), afin d'assurer **votre santé et votre sécurité**.



On vous demande de vous confiner?

Vous devez :

- R** entrer et rester dans le bâtiment qui se trouve le plus près de vous;
 - Choisir un endroit clos et sans fenêtre. Sinon, fermer les portes et les fenêtres;
 - Arrêter les systèmes de ventilation;
- Ê** tre informé de la situation. Pour le faire, référez-vous aux médias (télévision, radio et Internet);
- S** uivre les consignes des autorités et libérer les lignes téléphoniques;
- T** rouvez votre trousse de survie 72 heures;
- Ê** tre enfermé dans un endroit clos et de préférence sans fenêtre. Ne sortir que lorsque les autorités l'auront autorisé;
- R** ésister à l'envie d'aller chercher vos proches (enfants à l'école, aînés en résidence, etc.). Soyez sans crainte, le personnel de ces établissements veillera sur eux et est informé du processus à suivre en cas de confinement.

Situations d'urgence qui pourraient demander un confinement :



- Conditions climatiques extrêmes (tempête de neige, tornade, vents violents, etc.);
- Événement impliquant des matières dangereuses;
- Intervention des autorités locales;
- Risque d'explosion;
- Séisme;
- Etc.

Si on vous demande de vous confiner et que l'événement est causé par des produits chimiques, vous devez :

- Calfeutrer et sceller les portes et les fenêtres à l'aide de ruban adhésif;
- Éteindre et fermer tous les systèmes avec prise d'air extérieur (échangeur d'air, climatiseur, thermopompe, hotte de la cuisinière, sècheuse, etc.);
- Boucher les prises d'air extérieur de ces systèmes avec des chiffons ou des linges humides pour empêcher les gaz toxiques de pénétrer dans le bâtiment.

Renseignements :

Confinement et trousse 72 heures

www.securitepublique.gouv.qc.ca

www.preparez-vous.gc.ca

Santé

Info-Santé 811

Ville de Laval

311 ou 450 978-8000

(de l'extérieur de Laval)

www.laval.ca

**Inscrivez-vous pour recevoir
des alertes en cas d'avis
important ou de situation
d'urgence.**

www.abonnement.laval.ca